

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Adolf Krebs S.A. Rougemont, Rougemont**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: RB Beteiligungen AG (avant: Adolf Krebs AG, Thun), Thun
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 08.07.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **20.10.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Adolf Krebs AG, à l'att. de M. Jürg Guggisberg, Bierigutstrasse 4, 3600 Thun
7.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8.

Remarques: Les actifs et les passifs de la Adolf Krebs S.A. Rougemont ont été repris par suite de fusion à titre universel et avec effet au 1 janvier 2003 par RB Beteiligungen AG (avant: Adolf Krebs AG) selon le contrat de fusion du 8 juillet 2003 et le bilan de fusion au 1 janvier 2003. La société repreneuse a l'intention de confondre les biens des deux sociétés avant l'échéance d'un an selon les art. 745 al. 3 et 748 ch. 6 CO.

Suter & Partner; Rechtsanwälte
3001 Bern

(01139670)